



FONDATION POUR
LES AIRES PROTÉGÉES
ET LA BIODIVERSITÉ
DE MADAGASCAR

**DEMANDE DE PROPOSITIONS OUVERTE
DPO 009/2485/GEF6-AMP**

OBJET

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ETUDE PRELIMINAIRE
DU PROBLEME DE DESALINISATION DANS LES LOCALITES DE BEHELOKY ET
BESAMBAY DE LA COMMUNE RURALE DE BEHELOKY,
REGION ATSIMO ANDREFANA**

20/12/2025

Objet : Lettre d'invitation

Madame, Monsieur,

Pour le compte du Projet GEF6-AMP, la FAPBM procède au recrutement d'un consultant individuel afin d'effectuer l'étude préliminaire pour la remise en service des unités de désalinisation dans les Fokontany Beheloky et Besambay, Commune rurale Beheloky, Région Atsimo Andrefana.

Ainsi, la FAPBM sollicite les propositions techniques et financières des consultants individuels intéressés par ce mandat.

La méthode retenue pour la sélection du Consultant est la méthode de **sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC)**. La sélection fondée sur la Qualité et le Coût consiste à évaluer distinctement les propositions techniques et financières des soumissionnaires. Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu la note pondérée la plus élevée, la note technique étant pondérée à 70 et la note financière à 30. L'offre la moins-disante sera notée à 30. Pour les autres offres, la note financière est obtenue suivant la formule :

$$\text{Note de l'offre} = \text{Montant offre moins disante} \times 30 / \text{Montant offre}$$

NB : Les propositions techniques n'ayant pas obtenu une note >= 75 points seront disqualifiées

La proposition financière sera demandée aux candidats préqualifiés dans un délai d'un jour après la notification.

Les propositions techniques sont à envoyer, au plus tard le **19 janvier 2026**, à l'adresse marche.fapbm@fapbm.org, avec copie obligatoire vrajaofera@fapbm.org, lrakotoarisoa@fapbm.org et trandrianavony@fapbm.org

Vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur,
l'expression de notre considération distinguée.

INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

N°	Instructions
1	Il n'y aura pas d'autres documents autres que celui-ci.
2	La proposition doit rester valable pendant <i>Quatre-vingt-dix (90) jours</i> après la date de clôture de la demande de propositions.
3	Des éclaircissements peuvent être demandés au plus tard six (06) jours avant la date limite fixée pour la soumission des propositions, à l'adresse suivante marche.fapbm@fapbm.org , avec copie obligatoire vrajaofera@fapbm.org ; lrakotoarisoa@fapbm.org et trandrianavony@fapbm.org
4	Les propositions doivent être soumises dans la langue suivante : <i>Française</i> et présentées selon le plan défini dans la présente demande.
5	La proposition financière doit être établie en Ariary en précisant les montants HT, TVA (si assujetti à la TVA) et TTC
6	La FAPBM se réserve le droit de demander des questions relatives aux propositions soumises. La proposition retenue peut être sujette à la négociation. Les négociations se feront par mail ou dans les locaux de la Fondation.
7	Le Client est soumis à la réglementation fiscale à Madagascar.
8	Le dépouillement et l'évaluation des propositions reçues sont effectués par la commission d'évaluation en charge du dossier. Les critères d'évaluation des propositions sont ceux précisés dans les termes de référence joints en annexe. Le classement des soumissionnaires peut être communiqué. Un soumissionnaire peut demander la note pondérée qu'il a obtenue après évaluation. Toutefois, la FAPBM n'est pas tenue d'apporter des explications sur la note donnée.
9	Le présent document n'engage en aucune manière la FAPBM à faire une quelconque adjudication. En effet, la Fondation pourrait annuler la demande de propositions pour des raisons qui lui sont propres.
10	Le dépouillement des propositions sera effectué par les membres de la commission de sélection constituée pour le marché.

PROPOSITION TECHNIQUE

- Tech-1. Lettre de soumission
- Tech-2. Organisation et expérience du soumissionnaire incluant ses dossiers fiscaux **[Sans matrice]**
- Tech-3. Note de compréhension, observations et/ou suggestions du soumissionnaire sur les termes de référence **[Sans matrice]**
- Tech-4. Descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposé pour accomplir la mission **[Sans matrice]**
- Tech-5. Curriculum vitae (CV) du consultant **[Suivant matrice]**
- Tech-6. Calendrier des activités (programme de travail) **[Suivant matrice]**

FORMULAIRE TECH-1 :

LETTRE DE SOUMISSION DE LA PROPOSITION TECHNIQUE

[Lieu, date]

À : [Nom et adresse du Client]

Madame, Monsieur,

Nous, soussignés, avons l'honneur de soumettre notre proposition technique en vue de l'étude préliminaire pour la remise en service des unités de désalinisation dans les Fokontany Beheloky et Besambay, Commune rurale Beheloky, Région Atsimo Andrefana pour les promoteurs du projet GEF6-AMP, conformément à votre Demande de propositions en date du 20 Décembre 2025.

Nous déclarons par la présente que toutes les informations et déclarations contenues dans la présente Proposition sont authentiques et nous acceptons que toute déclaration erronée y apparaissant puisse entraîner notre exclusion.

Si les négociations ont lieu pendant la période de validité de la Proposition, nous nous engageons à négocier sur la base du personnel proposé dans la présente proposition. Notre Proposition a pour nous force obligatoire, sous réserve des modifications résultant des négociations.

Si notre Proposition est retenue, nous nous engageons à commencer la prestation dès réception de l'ordre de service correspondant.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Signature du représentant habilité : _____

Nom et titre du signataire : _____

Nom et adresse du Consultant : _____

Formulaire TECH-5
MODELE DE CURRICULUM VITAE (CV) DU CONSULTANT

1. Nom du consultant [nom complet] _____

2. Date de naissance _____ **Nationalité** _____

3. Education [Indiquer les études universitaires et autres études spécialisées de l'employé ainsi que les noms des institutions fréquentées, les diplômes obtenus et les dates auxquelles ils l'ont été] _____

4. Autres formations [Indiquer toute autre formation reçue, Année, Organisation, Formation, Certificats obtenus] _____

5. Langues : [Indiquer pour chacune le degré de connaissance : Bon, Moyen, Excellent pour ce qui est de la langue parlée, lue et écrite]

6. Expérience professionnelle : [En commençant par son poste actuel, donner la liste par ordre chronologique inverse de tous les emplois exercés par l'employé depuis la fin de ses études. Pour chaque emploi (voir le formulaire ci-dessous), donner les dates, le nom de l'employeur et le poste occupé.]

Depuis : [année] _____ jusqu'à [année] _____ Employeur : _____
Poste : _____

7. Expérience de l'employé pour des prestations similaires

10. Informations sur la prestation	11. Détails des tâches exécutées par l'employé
Nom du projet ou de la mission :	
Année :	
Lieu :	
Montant :	
Principales caractéristiques du projet : Poste :	
Activités :	

12. Attestation :

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

Date :

Nom, Prénoms et Signature
du Consultant

Nom, Prénoms et Signature du
représentant habilité

Formulaire TECH-6
PROGRAMME DE TRAVAIL PAR ACTIVITE

N°	Activité ¹	Jour/Semaine/ Mois ²						
		1	2	3	4	5	6	7
1								
2								
3								
4								
5								
n								

- 1 Indiquer toutes les activités principales de la Mission, notamment la présentation des rapports (par ex. rapport de démarrage, intérimaire et final) et les autres jalons, notamment les approbations du Client.
- 2 La durée des activités doit être présentée sous forme d'un graphique à barres.

PROPOSITION FINANCIERE

FIN-1. Lettre de soumission de la Proposition financière FIN-2. État récapitulatif des coûts

FIN-3. Ventilation des coûts et de dépenses remboursables par livrable

Formulaire FIN-1

LETTRE DE SOUMISSION DE LA PROPOSITION FINANCIERE

[Lieu, date]

À : [Nom et adresse du Client]

Madame/Monsieur,

Pour assurer les travaux relatifs à l'étude préliminaire pour la remise en service des unités de désalinisation dans les Fokontany Beheloky et Besambay, Commune rurale Beheloky, Région Atsimo Andrefana des promoteurs du projet GEF6-AMP, nous vous soumettons ci-joint notre Proposition financière s'élevant à [montant en lettres et en chiffres]¹.

Notre proposition financière a pour nous force obligatoire, sous réserve des modifications résultant de la négociation du Contrat, jusqu'à l'expiration du délai de validité de notre Proposition.

Nous certifions qu'aucune commission ou prime n'a été versée, ni ne sera versée par nous à des agents, en rapport avec la présente Proposition et l'exécution du Contrat et avons connaissance que vous n'êtes pas tenu d'accepter aucune des propositions reçues.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Signature du représentant habilité : _____

Nom et titre du signataire : _____

Nom et adresse du Consultant : _____

Adresse : _____

¹ *Les montants doivent correspondre aux montants indiqués dans le Coût total de la Proposition financière du formulaire FIN-2.*

Formulaire FIN-2

ÉTAT RECAPITULATIF DES COUTS

N°	Poste	Montant (en Ariary)
1	Honoraires	
2	Frais remboursables	
3	<i>Coût total hors taxe de la proposition financière</i>	
4	Montant TVA 20% ¹	
5	Montant total TTC	

¹ Si assujetti à la TVA

FORMULAIRE FIN-3

VENTILATION DES COUTS ET DES DEPENSES REMBOURSABLES

N°	Poste	Montant (en Ariary)
1	Honoraires	
2	Frais remboursables	
3	Coût total hors taxe	
4	Montant TVA 20% ²	
5	Montant total TTC	

N°	Description ¹	Unité	Qté	Coût unitaire	Total
	Per diem	Jour			
	Frais de déplacement	Voyage			
	Frais de communication	fft			
	Impression, reproduction de rapports	Nb			
Total des frais remboursables					

² Si assujetti à la TVA

CONTRAT DE CONSULTANCE

N° -2026

<u>OBJET DU CONTRAT</u>	: Étude préliminaire pour la remise en service des unités de désalinisation dans les Fokontany Beheloky et Besambay, Commune rurale Beheloky, Région Atsimo Andrefana
<u>MONTANT DU CONTRAT HT</u>	: [A compléter par le client- cf. note FIN 2] Ar
<u>MONTANT DU CONTRAT TTC</u>	: [A compléter par le client- cf. note FIN 2] Ar
<u>FINANCEMENT</u>	: FAPBM
<u>DELAI D'EXECUTION</u>	: 60 jours (2 mois)

Entre

La Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar, fondation reconnue d'utilité publique, portant le NIF n° 3000219807, sise à Ankadivato, Antananarivo 101 au lot III Q22 Andoharano Tsimbazaza Antananarivo, ci-après dénommée « la **FAPBM** », représentée par son Directeur Exécutif, Monsieur Rija RANAIVOARISON, ci-après désigné « La FAPBM », d'une part,

Et,

[*Nom et adresse du Client*] portant le NIF n°....., STAT n°....., sis à [*Adresse du Client*], Antananarivo 101, Tél, représenté par [*Nom du consultant*], ci-après désigné « Le Consultant », d'autre part,

Communément désignée les « Parties » ;

Il est convenu ce qui suit :

Article 1. Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités selon lesquelles le Consultant s'engage à réaliser les travaux relatifs à l'étude préliminaire pour la remise en service des unités de désalinisation dans les Fokontany Beheloky et Besambay, Commune rurale Beheloky, Région Atsimo Andrefana des promoteurs du projet GEF6-AMP, ce conformément à la méthodologie précisée en annexe du présent contrat.

Article 2. Durée du contrat

Le contrat prend effet à compter de la date de réception de l'ordre de service de commencer les prestations. Il est conclu pour une durée de deux (02) mois soit soixante (60) jours.

Article 3. Administration du Mandat

Le Directeur Exécutif de la FAPBM assurera la coordination du mandat. A ce titre, il est responsable de l'organisation des activités relevant du contrat, de la réception et de l'approbation des factures devant donner lieu à un paiement, ainsi que toute décision majeure.

Pour la bonne exécution du mandat, la FAPBM mettra à la disposition du Consultant toutes les informations nécessaires. Les interlocuteurs privilégiés, pour assurer le dialogue dans les diverses étapes des prestations :

- Monsieur Rija RANAIVOARISON, Directeur Exécutif de la FAPBM, rhanaivoarison@fapbm.org ;
- Madame Elysabeth RAZANAMIARANA, Cheffe de Projet, erazanamiarana@fapbm.org ;

Article 4. Montant du contrat

Le montant du contrat est plafonné à [*Montant en lettre*] ARIARY [*Montant en chiffre*]. Ce montant comprend l'intégralité des coûts et bénéfices du Consultant incluant la TVA d'un montant de [*Montant en lettre*] (*[Montant en chiffre]*)

Article 5. Livrables

Les livrables attendus du consultant sont :

Livrable 1. Rapport de diagnostic sur les problèmes des unités de désalinisation de Beheloky et Besambahy sont fournis ;

Livrable 2. Rapport d'analyse sur les côtés technique, social et organisationnel des unités de désalinisation mises en place par le Projet Mionjo ;

Livrable 3. Rapport d'étude de faisabilité technique, socioéconomique et organisationnelle de la remise en service des unités de désalinisation Beheloky et Besambay, intégrant les opportunités de coopération pour la pérennisation des unités de désalinisation ;

Livrable 4. Rapport d'analyse et de proposition d'alternatives d'accès à l'eau potable soutenu par des arguments techniques, socioéconomiques et organisationnels concrets.

Chaque livrable sera soumis à validation par le Client selon le format convenu. La validation est considérée comme effective dès réception de l'accord écrit ou électronique du Client.

Article 6. Mesures de contingence et d'atténuation de risques

Le Consultant s'engage à élaborer, dès la phase de planification, un plan de contingence détaillant les mesures alternatives en cas d'aléas pouvant compromettre le bon déroulement des activités prévues. Ce plan devra être validé par la FAPBM au plus tard 30 jours après la signature du contrat.

En cas d'impossibilité de réaliser une activité clé de la mission, Le Consultant devra proposer dans un délai de cinq (05) jours ouvrables un plan de remplacement ou une alternative réaliste, sans engendrer des coûts supplémentaires majeurs pour la FAPBM. L'acceptation de cette alternative sera soumise à l'accord écrit de la FAPBM.

Article 7. Calendrier et modalités de paiement

Le calendrier de paiement sera comme suit :

- 20% du montant du contrat, soit *[A compléter par le client]* ARIARY après validation du Rapport de diagnostic ;
- 40% du montant du contrat, soit *[A compléter par le client]* ARIARY après livraison et validation du Livrable 2 ;
- 20% du montant du contrat, soit *[A compléter par le client]* ARIARY après livraison et validation du Livrable 3 ;
- 20% du montant du contrat, soit *[A compléter par le client]* ARIARY après livraison et validation du Livrable 4.

Les paiements seront effectués sur présentation de la facture correspondante.

Les paiements sont effectués en Ariary, au plus tard, dans les TRENTE (30) jours après réception des livrables ayant reçu satisfecit et des factures valides correspondantes, établies en deux exemplaires, par virement bancaire dans le compte ouvert au nom du Consultant :

- RIB : *[A compléter par le client]*
- Banque : *[A compléter par le client]*

Article 8. Pénalités et retenues

En cas de retard dans l'exécution du présent contrat, les pénalités journalières applicables sont fixées à deux pour mille (2/1000) du montant du marché ou de la tranche considérée dans la limite de 10% du montant global du marché, y compris ses avenants éventuels, ou de la tranche considérée.

En cas de retard de paiement d'une facture, les pénalités journalières applicables sont fixées à un pour mille (2/1000) du montant de la facture concernée par jour de retard, dans la limite de 10% du montant total de ladite facture. Toutefois, elles ne s'appliquent que les livrables et les pièces justificatives requis pour le paiement soient conformes et complets.

Article 9. Dispositions diverses

Le Consultant s'engage à conduire à tout moment ses activités et ses opérations de façon honorable, avec intégrité et honnêteté et en conformité avec l'ensemble des lois et conventions qui s'appliquent en la matière, notamment :

- Toutes les lois et réglementations en matière environnementale, de santé et de sécurité du travail ainsi qu'en matière sociale en vigueur ;
- Des droits de l'Homme et de l'intégration du genre ;
- Des lois et conventions nationales et/ou internationales en matière de lutte contre la corruption.

Sauf accord préalable écrit de la FAPBM, Le Consultant s'engage à garder confidentielle, à ne pas communiquer à quelque tiers que ce soit, à l'exception du personnel directement concerné, toute information entrant dans le cadre de l'exécution du présent contrat.

A cet effet, Le Consultant doit :

- Tenir ces informations dans la plus stricte confidentialité, et de ne pas les publier ou de les divulguer à des tiers ;
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la confidentialité ;
- Limiter la circulation et l'accès à ses administrateurs, employés, représentants, consultants ou sous-traitants, ou ceux de ses sociétés affiliées qui ont besoin de connaître de telles informations et, dans ce cas, d'informer ces personnes de la nature confidentielle des informations ;
- Ne pas faire des copies pour le compte de tiers.

Un manquement par Le Consultant à l'obligation de confidentialité donne lieu à une résiliation de plein droit du présent contrat, sans préjudice des actions en dommages et intérêts auxquels la FAPBM pourrait prétendre.

Toute utilisation des logos et marques de la FAPBM par Le Consultant doit être conforme aux chartes graphiques de la partie dont la marque est utilisée et soumise systématiquement à son accord préalable.

En cas de résiliation au sens de l'article 9 du présent contrat, Le Consultant s'engage à ne plus utiliser, ne plus reproduire, ne plus représenter la thématique, les logos, les marques communiqués par la FAPBM.

Article 10. Résiliation

Le présent Contrat peut être résilié dans les circonstances suivantes :

1. Si les prestations ne sont pas conformes aux termes du contrat ou ne répondent pas aux normes professionnelles attendues ;
2. Si une des parties n'a pas respecté une des clauses du présent contrat ;
3. Si Le Consultant porte atteinte aux lois et règlements qui régissent la FAPBM ;
4. Sur accord exprès des deux parties.

Article 11. Avenant

Le contrat ne peut être modifié ou contredit qu'en vertu d'un avenant ou amendement écrit et signé par les Deux parties.

Article 12. Règlement des litiges

En cas de différends ou de litiges pouvant survenir quant à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat, les parties conviennent de chercher autant que possible une solution à l'amiable. A défaut d'accord, le Tribunal de Première Instance d'Antananarivo est désigné compétent.

Article 13. Annexes

Le récapitulatif des coûts, le calendrier d'exécution ainsi que la composition du personnel clé en annexes font partie intégrante du présent contrat.

Fait en deux (02) exemplaires originaux à Antananarivo, le _____

Pour Le Consultant

Pour la FAPBM

RANAIVOARISON Rija

Directeur Exécutif

ANNEXES

Annexe 1 : RECAPITULATIF DES COUTS (A compléter par Le Consultant)

N°	Poste	Montant (en Ariary)
1	Honoraires	
2	Frais remboursables	
3	<i>Coût total hors taxe de la proposition financière</i>	
4	Montant TVA 20% ¹	
5	Montant total TTC	

N°	Poste	Montant (en Ariary)
1	Honoraires	
2	Frais remboursables	
3	<i>Coût total hors taxe</i>	
4	Montant TVA 20% ²	
5	Montant total TTC	

N°	Description ¹	Unité	Qté	Coût unitaire	Total
	Per diem	Jour			
	Frais de déplacement	Voyage			
	Frais de communication	fft			
	Impression, reproduction de rapports	Nb			
Total des frais remboursables					

Annexe 2– Déclaration d'Engagement (Version abrégée)

Intitulé de la candidature/l'offre/le contrat : **(« Contrat »)**

À : **(« Maître d'Ouvrage »)**

1. Nous (y compris tous les membres de notre Joint -Venture et tous les sous-traitants proposés ou engagés) confirmons par la présente que selon les critères spécifiés dans les « Directives pour la passation des marchés de prestations de conseils, travaux de génie civil, installations, fournitures et services divers dans la Coopération financière avec des pays partenaires » de la KfW :
 - a. Article 1.3.2 (Critères d'exclusion) ne s'applique pas et
 - b. il n'y a pas de conflit d'intérêts conformément à l'Article 1.3.3.
2. Nous (y compris tous les membres de notre groupe d'entreprises ou de notre Joint -Venture et tous les sous-traitants proposés ou engagés) déclarons en outre que pendant la Procédure de Passation de Marché et, en cas d'attribution d'un marché, pendant l'exécution du Contrat, nous :
 - a. ne nous sommes pas engagés et ne nous engagerons dans aucune Pratique possible de Sanctions telle que définie dans les « Directives pour la passation des marchés de prestations de conseils, travaux de génie civil, installations, fournitures et services divers dans la Coopération financière avec des pays partenaires » de la KfW et, en cas de Pratiques possibles de Sanctions, nous sommes pleinement liés par l'Article 1.4 (Pratiques possibles de Sanctions).
 - b. nous nous engageons à nous conformer et à nous assurer que nos Sous-traitants et nos principaux fournisseurs aux termes du Contrat, respectent les normes internationales en matière d'environnement et de travail, conformément aux lois et règlements applicables dans le pays de mise en œuvre du Contrat et aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et aux traités internationaux sur l'environnement. Nous mettrons de plus en œuvre des mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont spécifiées dans les plans de gestion environnementale et sociale pertinents ou d'autres documents similaires fournis par le Maître d'Ouvrage et, dans tous les cas, mettrons en œuvre des mesures visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels et la violence fondée sur le genre.

Nom : _____ En tant que : _____

Dûment habilité à signer pour et au nom de¹ : _____

Signature :

Lieu :

En date du :

¹ Dans le cas d'une JV, mettre le nom de la JV. La personne qui signera la candidature, l'offre ou la proposition au nom du Candidat/Soumissionnaire doit joindre une procuration du Candidat/Soumissionnaire.

Annexe 3 : METHODOLOGIE (A compléter par Le Consultant)

Annexe 4 : CALENDRIER D'EXECUTION (A compléter Le Consultant)

**TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN CHARGE DE
L'ETUDE PRELIMINAIRE POUR LA REMISE EN SERVICE DES UNITES DE DESALINISATION
DANS LES FOKONTANY BEHELOKY ET BESAMBAY, COMMUNE RURALE BEHELOKY,
REGION ATSIMO ANDREFANA**

A. CONTEXTE

Le Projet GEF6 AMP intervient dans les fokontany de Beheloka et Besambay dans la Commune rurale Beheloka, Région Atsimo Andrefana à travers la subvention du fonds au projet “Appui aux renforcements des capacités de gestionnaires de la Réserve Ranolaly de Beheloke et développement d’activités génératrices de revenus” dont le promoteur est l’Association FANIRY et a pour objectif de soutenir la participation active et efficiente des membres de la communauté de pêcheurs de Beheloke dans la conservation et la gestion durable des ressources marines de la réserve de Ranolaly à travers l’accroissement de leurs capacités de gouvernance et le développement des activités génératrices de revenus.

Durant la mission de supervision du projet GEF6 AMP au mois de mai 2025 qui a été menée dans la Région Atsimo Andrefana, la Communauté locale membre de l’Association FANIRY gestionnaire de la Reserve de RANOLAHY a évoqué leur problème d’eau potable dû à la non fonction des unités de désalinisation mises en place par WWF Madagascar et WWF Suisse en partenariat avec le Ministère de l’Eau dans les deux fokontany précités, ceci depuis 2016. Ce problème impacte négativement sur la gestion durable de la biodiversité et écosystème marin se trouvant dans ladite réserve par la Communauté locale.

Le Projet Mionjo financé par la Banque Mondiale a mis en place des unités de désalinisation dans le Paysage Mahafaly, lequel est actuellement en cours de finalisation de ses activités et, est sujet à une possible extension avec des fonds additionnels pour 01 an. Malheureusement, ce Projet Mionjo n’intervient pas dans les sites d’intervention du Projet GEF6 AMP (Beheloka et Besambay). Par ailleurs, une Phase II est en cours de préparation mais focalisée spécifiquement sur la réhabilitation des pipelines dans les zones de Kéré avec une enveloppe de 50 Millions USD.

Face à cette situation, le projet GEF6 AMP propose d’appuyer éventuellement la remise en service des unités de désalinisation. A cet effet, GEF6 AMP envisage de faire appel une prestation de consultant pour mener une étude préliminaire de faisabilité.

B. OBJECTIF DE L’ETUDE

Ladite étude a pour objectif de faire le diagnostic du problème fonctionnel des unités de désalinisation et de proposer des pistes de solution durable pour résoudre le problème d’eau potable de la Communauté gestionnaire de la Réserve de Ranolahy.

C. ACTIVITES A ENTREPRENDRE

Diagnostiquer en profondeur les problèmes des unités de désalinisation de Beheloky et Besambay sur tous

les plans (technique, social, organisationnel, pérennité).

1. S'informer sur le modèle opératoire et technique appliqué par le projet Mionjo concernant ces unités de désalinisation installées dans le Sud. Les informations attendues apporteront les détails précis sur le côté technique des unités de désalinisation, notamment, le type, le fournisseur, le système d'entretien, l'accès aux pièces de rechange, etc...; le mécanisme socioéconomique en place (rentabilité, business plan...); la collaboration avec les communautés locales concernées (leur structure et organisation, acceptabilité sociale, maturité...); et surtout l'appui effectif d'une entité qui va assurer la durabilité du modèle en collaboration avec les communautés locales concernées.
2. Avec les informations précédentes, effectuer une étude faisabilité technique, socioéconomique et organisationnelle de la remise en fonction des unités de désalinisation de Beheloka et Besambay tout en explorant les opportunités de coopération avec les autres entités ou projets œuvrant dans le secteur eau en vue de la pérennisation fonctionnelle des unités de désalinisation après le retrait du projet GEF6 AMP.
3. En complément, étudier et proposer une autre alternative d'accès à l'eau potable avec des arguments techniques, socioéconomiques et organisationnels concrets. En effet, des informations apportent que les eaux artificielles (éventuellement pour une construction de puits) du littoral sud-ouest sont toutes contaminées par l'eau de mer (à confirmer sûrement).

D. RESULTATS ATTENDUS

- Les détails précis sur les problèmes des unités de désalinisation de Beheloky et Besambahy sont fournis.
- Les détails précis sur les côtés technique, social et organisationnel des unités de désalinisation mises en place par le Projet Mionjo sont fournis.
- Une étude de faisabilité technique, socio-économique et organisationnelle de la remise en fonction des unités de désalinisation Beheloky et Besambay a été réalisée intégrant les opportunités de coopération pour la pérennisation des unités de désalinisation.
- Une autre alternative d'accès à l'eau potable est proposée avec des arguments techniques, socioéconomiques et organisationnels concrets.

E. CALENDRIER DE L'ETUDE

La prestation dure 60 jours (2mois) suivant le calendrier de travail ci-après :

Taches	Durée (jours)
Elaboration et présentation de la méthodologie de travail du Consultant	De 1 ^{er} à 3 ^e jours
Diagnostic en profondeur sur les problèmes des unités de désalinisation de Beheloky et Besambay	De 3 ^e à 13 ^e jours
Collecte des informations sur le modèle opératoire et technique appliquée du Projet Mionjo	De 13 ^e à 20 ^e jours
Réalisation de l'étude faisabilité technique, socioéconomique et organisationnelle de la remise en fonction des unités de désalinisation de Beheloka et Besambay	De 20 ^e à 30 ^e jours
Proposition d'une autre alternative d'accès à l'eau potable	De 30 ^e à 35 ^e jours
Rédaction et restitution de pré-validation du rapport d'étude	De 35 ^e à 45 ^e jours
Amélioration et validation du rapport d'étude	De 45 ^e à 60 ^e jours

F. METHODOLOGIE D'INTERVENTION

En vue de la bonne conduite de l'étude, le consultant se doit de travailler sous supervision de l'Unité de Gestion du Projet GEF6 AMP appuyée par la Direction Générale de l'Eau du Ministère de l'Eau et la Direction Générale de la Gouvernance Environnementale du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Ces derniers faciliteront l'intervention du Consultant auprès de leurs Directions Régionales respectives pour les besoins de collectes d'information et d'autres interventions.

G. PROFIL DU CONSULTANT

- Disposant d'un diplôme d'ingénierat en hydrologie ou équivalent
- Ayant au moins 5 ans d'années d'expérience sur l'adduction d'eau potable dans la Région d'Atsimo Andrefana
- Disposant des connaissances et expertises solides en matière des dispositifs de désalinisation
- Disposant des connaissances solides sur la problématique en eau potable de la Région Atsimo Andrefana

H. GRILLE D'EVALUATION

Critères d'évaluation		Pondération
1.	Fiche technique du consultant	
1.1	Diplôme d'ingénierat en hydrologie ou équivalent	10
1.2	Au moins 5 ans d'années d'expérience sur l'adduction d'eau potable dans la Région d'Atsimo Andrefana y compris les problématiques y afférents	15
1.3	Connaissances et expertises solides en matière des dispositifs de désalinisation	10
1.4	Statut du consultant (NIF/STAT à jour avec présentation de justificatif)	5
Sous-total I		40
2.	Méthodologie / approche	
2.1	Compréhension du mandat	10
2.2	Modalités de mise en œuvre (méthodologie)	10
2.3	Timing réaliste et cohérent (Chronogramme)	5
Sous-total II		25
3.	Considération des ressources locales	
3.1	Maîtrise de la langue malagasy et française	5
Sous-total III		5
TOTAL technique		70